

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

ÉCOLE SAINT-LAURENT,
2017-2018

Le 22 septembre 2017

Chers parents,

L'année scolaire est bien entamée et les routines sont maintenant bien installées. Cette année, tous les enseignants et les enseignantes ont eu le plaisir de vous rencontrer avant la rentrée des élèves. Cette approche avait pour but de faciliter l'accueil et l'intégration des enfants dans leur nouvelle classe. Elle se voulait rassurante pour vous et pour nous tous, car une rentrée scolaire est une étape importante dans la vie d'un enfant.

Comme toujours, l'équipe-école s'engage à poursuivre la mise en œuvre des orientations du projet éducatif et à réaliser les objectifs du plan de réussite. Nous souhaitons que les moyens qui seront mis de l'avant deviendront de belles expériences enrichissantes pour nos élèves, vos enfants.

Soyez certains, chers parents, que tout au long de l'année, nous nous soucierons de leur bien-être et de leur sécurité afin qu'ils s'épanouissent dans cette communauté d'apprentissage qu'est l'école. Je me permets de vous transmettre quelques informations et rappels importants.

Horaire du secrétariat et visite à l'école

Ouverture du secrétariat : A.M. : 7h45 à 11h30 P.M. : 12h45 à 15h45

De **11h30 à 12h45**, le secrétariat est fermé. Si votre enfant doit s'absenter pour un rendez-vous, nous vous prions de venir le chercher avant 11h30 ou après 12h45.

Tous les parents et visiteurs doivent utiliser la porte principale de l'école et se présenter obligatoirement au secrétariat.

Si votre enfant ne fréquente pas le service de garde et que vous l'accompagnez à l'école le matin ou à la fin des classes, veuillez toujours attendre à l'extérieur de la cour (rue Sartre).

Assiduité

La punctualité est de rigueur. Les retards étant incommodants pour tous, nous vous demandons votre collaboration à cet égard.

Heure d'arrivée le matin : **7h50**

Heure d'arrivée le midi : **12h35**

Heure de départ pour les marcheurs : **15h05**

Nous vous rappelons que la surveillance dans la cour est assurée seulement à compter de 7h50. Nous vous rappelons aussi qu'à partir de cette heure, les enfants ne peuvent plus entrer par la porte principale même s'ils sont inscrits au service de garde. Ils doivent se diriger dans la cour d'école.

Les élèves qui dinent à la maison ne peuvent pas se présenter à l'école avant 12h35.

Absences

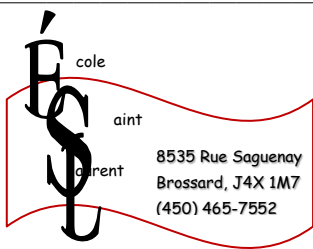
Si votre enfant s'absente, vous devez aviser l'école (poste 5725) et le service de garde (poste 5731) entre 7h00 et 8h00 le jour de l'absence.

Vous devez motiver l'absence ou le retard de votre enfant par un appel ou par un message écrit. En tout temps, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale. (450 465-7552)

Communication avec l'école

Si vous désirez communiquer avec un membre du personnel de l'école, veuillez inscrire une note dans l'agenda de l'enfant ou laisser un message sur la boîte vocale de l'école.

L'adresse électronique *École Saint-Laurent* est utilisée pour vous transmettre des informations. Pour rencontrer un membre du personnel, il est souhaitable de prendre rendez-vous afin de vous



COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

ÉCOLE SAINT-LAURENT,

2017-2018

assurer de sa disponibilité.

Stationnement de l'école

Le stationnement de l'école est **INTERDIT** aux parents de **7h à 16h15**. Les parents utilisateurs du service de garde sont priés de se garer ailleurs lorsqu'ils viennent reconduire ou chercher leur enfant durant cette période de la journée.

De plus, pour avoir accès au débarcadère de l'école, un **SENS UNIQUE** est prescrit. **L'accès au débarcadère**

est interdit de 7h40 à 16h afin de laisser la voie libre aux autobus et aux berlines.

Soyez vigilants car une nouvelle signalisation sera en vigueur ultérieurement.

Collations et repas santé

L'école a pour mission d'éduquer les élèves aux saines habitudes alimentaires. Il est de notre devoir d'encourager le choix d'aliments santé. Pour les collations, les fruits et les légumes frais, le yogourt et le fromage sont à privilégier.

Allergies sévères

Plusieurs de nos élèves souffrent d'**allergies sévères**. Il est essentiel de sensibiliser votre enfant à cet égard et de lui expliquer que **l'échange de nourriture entre eux n'est pas permis** pour des raisons de sécurité. Dans plusieurs cas, il s'agit d'une allergie sévère aux **arachides**. Une réaction allergique peut être déclenchée par ingestion ou simplement par le toucher. De nombreux aliments contiennent des traces d'arachides. Nous vous demandons d'éviter qu'ils fassent partie des collations et des repas de votre enfant.

Une 2^e paire de souliers ou des bottes, c'est pratique

Bientôt l'automne arrivera avec la pluie, la boue et les feuilles mortes. Pour garder un environnement propre, nous vous demandons de fournir une deuxième paire de souliers ou des bottes à votre enfant. Lorsqu'il entrera en classe, il aura les pieds au sec. Puisqu'il est amené à se déplacer régulièrement dans l'école et à l'extérieur, nous vous suggérons donc de lui procurer des chaussures faciles à attacher pour circuler en toute sécurité.

Conseil d'établissement

Les nouveaux membres du C.É. ont été nommés lors de l'assemblée annuelle des parents qui s'est tenue le 12 septembre dernier. Lors de cette soirée, nous avons procédé à l'élection de 3 parents.

Les parents membres du Conseil d'établissement sont :

Madame Katia Luca, présidente sortante

Madame Julie Lano

Madame Geneviève Langelier*

* Félicitations aux parents élus.

Madame Isabelle Poulin

Madame Maude La Roche*

Monsieur Olivier Coulombe*

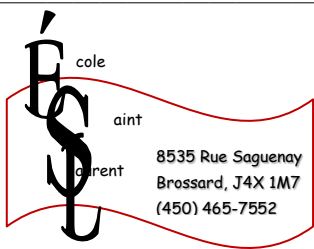
Organisme de participation des parents (O.P.P.)

La première réunion aura lieu le mardi 26 septembre à 19h15 à la bibliothèque.

Nous vous invitons cordialement à y assister.

Besoin de bénévoles

Si vous n'avez pas déjà donné votre nom et que vous désirez devenir bénévole, vous pouvez signifier votre intérêt à Mélanie, notre secrétaire, ou le laisser savoir à l'enseignante de votre enfant.



COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

ÉCOLE SAINT-LAURENT,
2017-2018

Bibliothèque

Les élèves peuvent venir à la bibliothèque emprunter des livres depuis le 18 septembre. L'élève est responsable des livres qu'on lui prête. S'il les perd ou les endommage, il devra les remplacer ou verser un montant équivalant à la valeur des livres empruntés. Merci à tous les parents bénévoles qui ont travaillé à l'ouverture de notre bibliothèque.

Pédiculose

En ce début d'année, nous vous demandons d'être vigilants et de bien vouloir vérifier régulièrement la tête de vos enfants (1 à 2 fois par semaine). Votre collaboration est indispensable dans ce dossier. Une des meilleures mesures de prévention est d'attacher les cheveux des enfants en tout temps.

Bulletin, normes et modalités d'évaluation

Vous recevrez, d'ici le 15 octobre prochain, via MOZAIK PORTAIL, un document intitulé : *Résumé des normes et modalités d'évaluation à l'intention des parents*. Celui-ci contient des informations relatives à la nature et à la période des principales évaluations (planification globale) et les dates des communications officielles de l'année.

Facturation

Bientôt une facture pour le paiement des cahiers d'exercices et des sorties éducatives vous sera envoyée. Les modalités de paiement vous seront précisées dans l'envoi.

Événements à venir

Une chanson à l'école

Cette année, l'école Saint-Laurent s'associe aux 21^{es} Journées de la culture. Les jeunes de tout le Québec sont invités à donner le coup d'envoi de l'événement en participant à l'activité *Une chanson à l'école*.

De la terre jusqu'au courant, une chanson des **sœurs Boulay**, a été apprise par tous les élèves de notre école. Elle sera interprétée lors d'un grand rassemblement au gymnase le 29 septembre prochain.

Marche contre l'intimidation

L'école Saint-Laurent s'associe aux autres établissements de la commission scolaires pour sensibiliser les élèves au phénomène de l'intimidation. Pancartes en mains, nous marcherons dans les rues du quartier de l'école pour dire **NON À L'INTIMIDATION**. Les affiches seront réalisées en classe et le personnel du service de garde accompagnera les élèves à la marche qui aura lieu le vendredi 6 octobre durant la période du dîner (vers 12 :00).

Venez manifester votre solidarité en encourageant vos enfants le long du parcours.


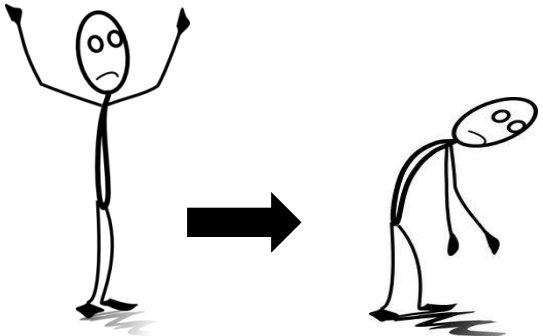
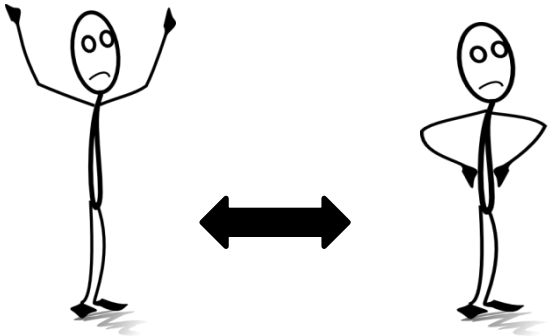
Autres dates à retenir

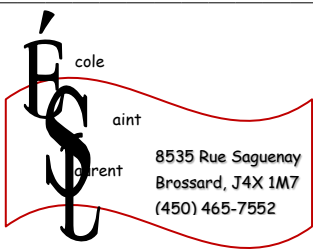
Prochaine journée pédagogique : **20 octobre**

Journées pédagogiques mobiles : **5 décembre**
15 mars

Journées pédagogiques de forces majeures : **9 mai**

18 juin

	<p>Le saviez-vous? On confond souvent le conflit et l'intimidation...</p>	
 <p>Intimidation</p>	 <p>Conflit</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Rapport entre deux personnes où l'un s'impose à l'autre par la force physique, verbale ou psychologique • Persistant et répétitif • Sentiment de détresse de la victime 	<ul style="list-style-type: none"> • Confrontation entre deux personnes (ou groupe de personnes) qui ne partagent pas le même point de vue 	
<p>Attention : Il y a une différence entre la taquinerie et l'intimidation. La taquinerie ne devrait pas blesser l'autre ...</p> <p style="text-align: right;"><small>Équipe des psychoéducatrices, CSMV, 2013</small></p>		



8535 Rue Saguenay
Brossard, J4X 1M7
(450) 465-7552

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

ÉCOLE SAINT-LAURENT,
2017-2018